

Ecrit par le 8 avril 2025

# Speed-meeting de la rénovation ? Les bons tuyaux pour les bons travaux

**Vous avez un projet de rénovation mais ne savez pas comment faire et à qui vous adresser ? Le Speed-meeting organisé samedi 16 octobre 2021 au Thor pourrait bien vous intéresser.**

Sur place ? Des professionnels de la rénovation et des entreprises partenaires spécialisées dans l'isolation, le chauffage, la ventilation, l'énergie renouvelable, des organismes de financements et des conseillers en énergie de l'[Anah](#) (Agence nationale de l'habitat), [Adil](#) (Agence départementale d'information sur le logement)...

## Les infos pratiques

Speed-meeting de la rénovation. Samedi 16 octobre de 10h à 18h, salle des fêtes, Chemin des moulins au Thor. Entrée libre. Pass sanitaire obligatoire.

Ecrit par le 8 avril 2025



**UN PROJET DE RÉNOVATION ?  
POSEZ VOS QUESTIONS À DES PROS !**



## Speed-meeting de la rénovation

Samedi 16 octobre 2021 de 10h à 13h et de 14h à 18h  
Salle des fêtes - Le Thor



**ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE**  
Plus d'infos sur [alte-provence.org](http://alte-provence.org)

### Dans le détail

'Faire' est un service public gratuit qui guide les particuliers et les petites entreprises dans leurs travaux de rénovation. L'Espace conseil Faire de l'Alte accompagne gratuitement les particuliers et les petites entreprises du territoire de la [CCPSMV](http://CCPSMV) (Communauté de communes Pays-des-Sorgues-et-des-Monts-de-

Ecrit par le 8 avril 2025

Vaucluse) dans leurs projets de rénovation : aides financières mobilisables, solutions techniques performantes et professionnels qualifiés.

Pour contacter un conseiller Faire de l'[Alte](#) (Agence locale de la transition énergétique) : Par internet, en remplissant le formulaire Contacter un conseiller Faire sur [www.alte-provence.org](http://www.alte-provence.org). Par téléphone, en appelant notre standard téléphonique au 04 90 74 09 18, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Accueil physique sur réservation le 1er vendredi du mois à L'Isle-sur-la-Sorgue et le 3<sup>e</sup> mardi du mois au Thor.

Faire est un service public déployé partout en France, animé localement par l'Alte (association loi 1901). Porté par l'[Adème](#) (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département de Vaucluse, avec le soutien financier à hauteur de 50% de la CCPSMV.

MH

Un cocon bien douillet pour l'hiver

---

## Mont Ventoux : la dernière phase du chantier a débuté

Ecrit par le 8 avril 2025



**L'ultime étape du chantier du Mont Ventoux a démarré pour courir jusqu'à novembre 2021. Les travaux, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental de Vaucluse, ont été préparés avec le Parc naturel régional du Mont Ventoux. Ils sont principalement financés par le Département pour un montant de 3,4M€, avec un co-financement de l'Union européenne (**FEDER**) pour 600 000€, de l'Etat (**FNADT**) pour 500 000€ et de la Région Sud à hauteur de 600 000€.**

La seconde phase du chantier, qui a débuté lundi 6 septembre et qui durera jusqu'en novembre, est consacrée aux travaux de restauration et de mise en valeur des milieux naturels mais également à l'installation d'une signalétique d'information sur l'histoire et l'environnement du site. Il s'agit précisément de travaux sur les cheminements et les abords de la route, de travaux de restauration de la rotonde, de la calade, du pierrier et des abords de la chapelle, de la pose des panneaux d'accueil, de la signalétique et d'éléments graphiques évoquant le site, le patrimoine, la faune et la flore préparés par le Parc naturel régional du Mont Ventoux.

Certains travaux prévus sur le versant Ouest ont été reportés ce mois-ci en raison de la période de nidification d'un oiseau protégé, le Traquet Motteux : il s'agit de l'aménagement des abords de la chapelle et du nettoyage du site afin de le débarrasser des éléments n'y trouvant pas leur place (anciens blocs de béton, ferrailles, etc.).

Ecrit par le 8 avril 2025

Lire aussi : [Travaux : l'accès au sommet du Mont Ventoux prévu le 31 mai](#)

L.M.

## Avignon : 2M€ dans la modernisation et l'extension des écoles



Aujourd'hui sonne l'heure de la rentrée pour les écoliers des 57 établissements d'Avignon. L'occasion de faire le point sur les travaux de modernisation et d'extension engagés par la municipalité depuis quelques années. Moderniser le bâti, améliorer les performances énergétiques, mieux répondre aux nouveaux usages, accueillir le nombre croissant d'élèves... tels sont les défis de notre ère.

Écrit par le 8 avril 2025

## Trois grands projets d'extension/réhabilitation en 2021

### École Sainte-Catherine : 975 000€

Plusieurs travaux ont vu le jour : création côté maternelle, en lieu et place du bungalow installé, d'une extension en limite des deux cours maternelle/élémentaire. Aménagement d'une seconde extension au niveau de la dent creuse de l'entrée ; création d'extensions en limites des bâtiments pour les locaux de l'élémentaire. Maîtrise d'œuvre : Scop Ecostudio. Mise à disposition des locaux : septembre 2023.

### École maternelle Camille Claudel : 345 000€

Création d'une salle de classe, d'un dortoir et d'un sanitaire. L'extension sera implantée en retrait de la limite de propriété (4 m), avec dans un même espace la salle de classe et le dortoir (avec rideau). Ceci permet de requalifier les espaces enherbés aujourd'hui et de ne pas obérer l'avenir, avec la création d'une classe supplémentaire. Il sera aussi procédé à la mise en conformité de certains espaces de l'école existante (remplacement de portes de secours, création locaux coupe-feu), suite à avis défavorable de la dernière commission de sécurité. Mise à disposition des locaux : Toussaint 2021 (hors impact Covid).



Crédit photo: ville d'Avignon

Ecrit par le 8 avril 2025



Crédit photo: ville d'Avignon

**École maternelle Clos du Noyer : 485 000€**

Création d'une salle de classe, d'un dortoir et d'un sanitaire. Extension au sein d'un nouveau bâtiment, qui requalifierait l'entrée de l'école et qui permettrait de ne pas obérer l'avenir, avec une possibilité de créer une autre classe supplémentaire. Au-delà du besoin immédiat, un préau d'entrée est créé, ainsi qu'un local à vélo/trottinettes sur l'exemple de ce qui a été fait à Louis Gros. Cette proposition nécessitera d'empiéter au-delà de la limite de propriété, vers la coulée verte. Les délais de réalisation seraient aussi plus longs, entre les délais d'instruction, les délais de mise en œuvre de fondations et le délai de réalisation du bâtiment. (6 à 7 mois de construction). Mise à disposition des locaux : automne 2021 (hors impact Covid).

Écrit par le 8 avril 2025



Crédit photo: ville d'Avignon

## Moderniser l'existant

Lors de l'été 2021, ont été réalisés plusieurs interventions : à l'école maternelle Saint-Jean, 2 salles de classe ont été créées ainsi qu'un espace sanitaire pour un coût de 43 000 euros. À l'école Bouquerie, 125 000€ ont été investis dans la création de deux espaces sanitaires (cour bénédictines pour les élèves de maternelle et cour Bouquerie pour ceux de l'élémentaire). À l'école Mistral, ce sont 110 000€ qui ont été investis dans la remise en état de la toiture et des classes endommagées suite à l'incendie survenu en mai dernier.

600 000€ ont été consacrés en 2021 à la poursuite des travaux de mise en accessibilité des écoles. Ces travaux concernent ou concerneront dans les prochaines semaines : l'école élémentaire Croisière avec la création de deux ascenseurs et la mise en accessibilité des sanitaires. L'école maternelle Clos de la Murette avec la création de rampes en béton et le remplacement de menuiseries en béton. L'école élémentaire Saint-Gabriel avec la création d'une rampe en béton le long de l'école qui dessert toutes les classes et la mise en accessibilité des sanitaires. L'école élémentaire de la Trillade A et B avec la création de rampes en béton, la mise en accessibilité du bâtiment RASED, des escaliers intérieurs et des sanitaires. L'école élémentaire les Rotondes avec la mise en conformité des escaliers intérieurs et extérieurs et de la porte d'entrée.



Ecrit par le 8 avril 2025



Crédit photo: ville d'Avignon

### Parvis végétalisés

La Ville s'est engagée dans le réaménagement des parvis des écoles avec pour objectifs leur sécurisation, l'encouragement à l'usage des modes de déplacement doux et la végétalisation de ces lieux de rencontres. Cette année, ont été ou seront réalisés : le parvis de l'école élémentaire de l'Amandier avec la suppression du stationnement, la végétalisation de l'espace et la sécurisation d'un circuit pour la pratique d vélo pour un investissement de 120 000€. Le parvis de l'école maternelle du Clos du Noyer avec l'extension du bâtiment sur le parvis et la cour pour un investissement de 26 000€. Le parvis de l'école maternelle de la Trillade avec le déplacement de l'entrée de l'école, la sécurisation des abords qui passent en sens unique, l'amorce sur la coulée verte, la mise en valeur des arbres existants et la plantation de nouveaux pour un investissement de 150 000€.

Ecrit par le 8 avril 2025



Crédit photo: ville d'Avignon

## Restauration du palais des Papes, la 2nd phase a démarré en août

Ecrit par le 8 avril 2025



**Le Conseil départemental de Vaucluse a lancé en 2020 une vaste opération de restauration sur la partie du Palais des papes dont il est propriétaire. Le projet d'un montant de 5,8M€, principalement financé par le Conseil départemental de Vaucluse, est subventionné par l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte-d'Azur), avec une participation financière de la ville d'Avignon.**

### **En deux temps**

Cette vaste opération se déroule en deux tranches. La tranche 1 s'étale de 2020 à 2022. La phase A, de mai à juillet 2020 : consolidation et mise en sécurité de l'ensemble des merlons (façades Est, Sud, Nord) de la chapelle Benoît XII et du merlon Sud-Est de l'aile des Familiers (côté cloître). D'un point de vue technique, les merlons ont été recouverts d'un filet en maille inox, invisible depuis le sol, afin d'assurer la cohésion des pierres.

Phase B, d'août 2021 à décembre 2022 : restauration complète de la tour de la Campana ainsi que d'une grande partie de l'aile des Familiers. La tranche 2 s'étalera de 2023 à 2024. Ces derniers travaux auront pour but la restauration de la chapelle Benoit XII et des façades restantes sur le cloître de l'aile des Familiers.

Ecrit par le 8 avril 2025



Photo : Conseil départemental Vaucluse

## La seconde phase a débuté en août

La seconde phase (B) des travaux de la tranche 1 débute dès ce mois d'août. Après les travaux d'urgence réalisés l'an dernier, la partie la plus ancienne du Palais des papes fait l'objet d'un vaste chantier de restauration appelé à durer un an et demi. Cette étape concerne la restauration complète de la tour de la Campane ainsi que d'une grande partie de l'aile des Familiers. Pour la tour de la Campane : mise en sécurité des mâchicoulis, restauration des menuiseries et des grilles en fer forgé, révision des couvertures ainsi que restauration des pierres de façade.

L'aile des Familiers : elle fera, elle aussi, l'objet d'une attention particulière avec la restauration des merlons des façades Est et Ouest et de pierres de façade. La toiture sera également remise en état. Cette seconde phase des travaux nécessite l'installation d'un important échafaudage monté sur la tour de la Campane depuis le 11 août et durant cinq semaines, puis sur les ailes des Familiers jusqu'au 15 octobre. La fin de ces travaux est prévue en décembre 2022. L'équipe de maîtrise d'œuvre est portée par l'agence Pierre-Antoine Gatier, Architecte en chef des Monuments historiques.

Ecrit par le 8 avril 2025

## Conservation maximale

« Le parti pris de restauration est innovant pour le site, autant par la philosophie de restauration (conservation maximale de la pierre tout en redessinant la silhouette ancienne du palais) que par les techniques de nettoyage, notamment l'utilisation d'huiles essentielles de thym et de romarin sur toute la façade de la tour de la Campane et de l'aile des Familiers. »



L.M

---

## Perturbations de fonctionnement à la mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue

Ecrit par le 8 avril 2025



**À partir du 9 août, et pour une période de deux à trois semaines, des travaux de rénovation du réseau des fluides et du système de chauffage vont être réalisés au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue.**

Le fonctionnement des services à la population (accueil, titres sécurisés, état-civil) et urbanisme sera perturbé par phases successives, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Les usagers sont invités à privilégier la voie dématérialisée lorsque c'est possible et à téléphoner pour toute question préalable à un déplacement.

Contact : 04 90 38 06 45, [accueil.mairie@islesurlasorgue.fr](mailto:accueil.mairie@islesurlasorgue.fr) (informations générales), [population@islesurlasorgue.fr](mailto:population@islesurlasorgue.fr) (état-civil, affaires générales, étrangers), [passport@islesurlasorgue.fr](mailto:passport@islesurlasorgue.fr) (informations carte d'identité / passeport), [urbanisme@islesurlasorgue.fr](mailto:urbanisme@islesurlasorgue.fr) (urbanisme).

L.M.

Ecrit par le 8 avril 2025

# Travaux : les façades du palais des Papes se refont une beauté



**Une vaste opération de restauration du Palais des papes a débuté en 2020 et se poursuivra jusqu'en 2024. Le Département de Vaucluse est en charge de ce chantier d'envergure dans le cadre d'une convention avec la commune d'Avignon qui lui donne mandat de maîtrise d'ouvrage unique sur cette opération. Le palais des Papes étant en effet propriété des deux collectivités.**

La [seconde phase des travaux](#) va démarrer le 9 août : elle comprend la restauration complète de la tour de la Campana ainsi que d'une grande partie de l'aile des Familiers. Pour la tour de la Campana, les aménagements vont permettre la mise en sécurité des mâchicoulis (partie supérieure de la tour), la rénovation des menuiseries et des grilles en fer forgé ainsi que la révision des couvertures. Quant à l'aile des Familiers, elle fera, elle aussi, l'objet d'une attention particulière pour redonner leurs éclats aux merlons du côté Ouest et aux pierres de façade.

Ecrit par le 8 avril 2025

## 5,8M€ pour la restauration

Le projet nécessite une enveloppe globale de 5 820 000€ et a mobilisé plusieurs intervenants, sept entreprises lors de cette nouvelle étape. Pour les besoins des travaux, un important échafaudage va être mis en place en début de chantier et une grande bâche permettra de le dissimuler. Les travaux qui auront pour but la restauration de la chapelle pontificale Benoit XII, auront lieu en 2023 et 2024. En savoir plus : [www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

L.M.

---

## Etat-major : Maksyma

Après [Grand Delta Habitat](#), [RES](#), et [Pellenc](#), au tour des collaborateurs de la société [Maksyma](#) d'être présentés dans la rubrique 'Etat-major'.

La société Maksyma est implantée à l'Isle-sur-la-Sorgue. Spécialisée dans les aides financières à travers les Certificats économies d'énergie (CEE), elle développe son propre logiciel de contrôle de dossiers et le commercialisera à terme aux autres mandataires.

[Emilie Debris](#) (40 ans) : Présidente, fondatrice et dirigeante. Auparavant directrice commerciale pendant 5 ans pour les deux plus grandes entreprises délégataires françaises. Dirige l'entreprise Maksyma, reconnue mandataire par le Ministère de la transition écologique, spécialisée dans la valorisation des Certificats d'économies d'énergie (CEE). [Vincent Corchero](#) (49 ans) : responsable commercial. Démarche les sociétés qui font des travaux éligibles aux Certificats d'économies d'énergie afin de créer des partenariats avec celles-ci et assure aussi le suivi qualité. [Bastien Evon](#) (33 ans) : responsable réglementaire. Suit l'évolution de la réglementation concernant les CEE et la législation qui s'y réfère ; interprète et diffuse les nouveaux textes réglementaires au sein de l'équipe.

[Amandine Aymard](#) (30 ans) : responsable contrôle conformité. Contrôle les dossiers de CEE ; supervise le service des contrôleurs conformité notamment avec la formation des contrôleurs et assure le suivi des relations clientèle. [Annick Chapelain-Zonta](#) (50 ans) : chargée de contrôle conformité CEE ; assure le suivi d'une partie des partenaires de l'entreprise. [Nadine Ondel](#) (50 ans) : responsable partenariat institutionnel. Rencontre les collectivités locales afin d'établir des partenariats pour valoriser les CEE dans le secteur public ; assure la communication et les relations publiques de l'entreprise.

[Maxime Collin](#) (24 ans) : auditeur énergétique. Réalise des audits énergétiques afin d'accomplir un état des lieux détaillé des performances énergétiques du bâtiment pour préconiser des travaux de rénovation



Écrit par le 8 avril 2025

énergétique et indiquer les aides financières disponibles. **Stéphane Belazouz** (33 ans) : responsable des nouvelles technologies informatiques de communication. Développe un logiciel adapté à la gestion intégrale des dossiers des CEE émis par les partenaires et gère le système d'information de l'entreprise.

L.M.

## Importants travaux et perturbations sur l'avenue Monclar à Avignon



Le **Grand Avignon** réalise d'importants travaux sur le réseau d'eau potable et d'assainissement sur le secteur de l'avenue Monclar, entre le boulevard Gambetta et l'avenue des 'Deux routes'.

Ecrit par le 8 avril 2025

**Ils se dérouleront en plusieurs tronçons, du 5 juillet à octobre 2021.**

### **Distribution d'eau potable**

Ces travaux vont avoir un impact sur la distribution de l'eau potable pour les riverains. En effet, des coupures d'eau ponctuelles (de quelques heures) seront à prévoir pour les raccordements. Des avis de coupures seront distribués par l'opérateur Eau Grand Avignon pour informer des dates exactes.

### **Trois phases de chantier**

La phase numéro 1 aura lieu du 5 au 6 juillet 2021. La rue sera barrée avenue Monclar, entre l'avenue Jules Ferry et le boulevard Gambetta. Les déviations seront mises en place par boulevard Jules Ferry, avenue Eisenhower et avenue Etienne Martelange.

La phase numéro 2 aura lieu du 7 au 9 juillet 2021. La rue sera barrée avenue Monclar, au niveau du carrefour avec le boulevard Gambetta. Mise en impasse de l'avenue Monclar : entre boulevard Gambetta et avenue Jules Ferry, avec déviations par boulevard Jules Ferry et avenue Eisenhower. Mais également entre boulevard Gambetta et avenue des Deux Routes, avec déviations par avenue Etienne Martelange, avenue Eisenhower et boulevard Jules Ferry.

La phase 3 aura lieu du 12 juillet à octobre 2021. La circulation se fera en sens unique sur l'avenue Monclar, entre l'avenue des Deux Routes et le boulevard Jules Ferry (sens Rcade vers remparts). Des déviations seront mises en place par boulevard Jules Ferry et avenue Eisenhower. Le stationnement sera interdit sur l'avenue Monclar, entre le boulevard Gambetta et l'avenue des Deux Routes, en fonction de l'avancement des travaux. L'accès sera maintenu pour les riverains. Un cheminement pour les piétons sera mis en place tout au long du chantier, de part et d'autre des travaux, pour garantir la sécurité.

---

## **Isle-sur-la-Sorgue : Maksyma décroche 100 000€ auprès de BPI France**

Ecrit par le 8 avril 2025



**La Banque publique d'investissement (BPI) France soutient l'entreprise Maksyma. La société, implantée à l'Isle-sur-la-Sorgue et spécialisée dans les aides financières à travers les Certificats économies d'énergie (CEE), développe son propre logiciel de contrôle de dossiers et le commercialisera à terme aux autres mandataires.**

**« Tout est allé à une vitesse incroyable »**

« Nous avons obtenu une réponse très rapide, je n'y croyais pas du tout. Bpi France a été très intéressée par ce projet », s'enthousiasme la fondatrice [Emilie Debris](#). Arrivée en 2019 à l'Isle-sur-la-Sorgue pour des raisons familiales, l'entrepreneuse dans l'âme fonde rapidement la société [Maksyma](#) (du polonais Maxime, le nom de son chérubin). Ce prêt Bpi ? Une enveloppe financière de 100 000€ avec des répercussions concrètes sur la société : développement d'un logiciel interne inédit sur le marché et recrutement de deux profils experts en informatique.

« Au départ, j'avais pour objectif de recruter une équipe de 3 ou 4 collaborateurs maximum », précise la chef d'entreprise qui balaie les locaux d'un regard amusé. Les bureaux blancs se sont multipliés à vitesse grand V. Victimes de leurs succès, les collaborateurs se retrouvent trop à l'étroit dans cet antre situé avenue Jean Bouin, où téléphones, ordinateurs et méninges sont en permanence en ébullition. « Et

Ecrit par le 8 avril 2025

encore, en ce moment la plupart travaille au domicile, nous gagnons un peu plus d'espace. » Comme toute société qui prospère, Maksyma voit plus grand et déménage bientôt ses services dans des locaux plus spacieux, toujours dans la Venise Comtadine. De l'aveu de la chef d'entreprise, « tout est allé à une vitesse incroyable », un boom caractérisé par une prise de conscience de la part des sociétés et des particuliers qui se sont manifestés pour profiter d'économie sur la facture travaux.

## Des aides financières pour vos travaux d'énergie

Une prime énergie est une subvention accordée dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE). Elle permet aux particuliers, entreprises ou collectivités de financer tout ou partie de travaux de rénovation énergétique, et ainsi de réaliser des économies d'énergie. Créé en 2005, le dispositif encadre l'obligation des fournisseurs d'énergie (tels que Total, EDF, Carrefour, Auchan, etc.), nommés 'les obligés', à subventionner des travaux visant à rendre les bâtiments (résidentiels, industriels, tertiaires et agricoles) et réseaux (éclairage public, réseaux de chaleur, transports) plus efficaces énergiquement.

Maksyma a nettement contribué à la promotion de cette solution dans l'imaginaire collectif. « Nous nous sommes rendus compte que le dispositif était très peu connu, ou mal connu. Il a fallu faire un travail de terrain pédagogique, explique [Nadine Ondel](#), responsable des relations institutionnelles. La plupart n'ont pas les ressources et les compétences techniques pour monter un dossier soumis à de nombreuses réglementations. » Au total, 200 fiches de travaux sont référencées sur le logiciel, permettant de bénéficier d'une prime sur l'isolation des murs, des sols et de la toiture, la ventilation, la chaudière, l'optimisation du moteur diesel, la pompe à chaleur, pour ne citer que ceux-ci. « Ce dispositif de 10 ans est en plein développement et surtout ne coûte rien, puisqu'il est financé par les fournisseurs de fioul, d'électricité et d'énergie. Ce sont des fonds privés qui viennent se combiner aux fonds publics. »

## 150 dossiers par semaine, 5 recrutements en juillet

Emilie Debris décide alors de créer son propre logiciel de contrôle de dossier afin de le proposer à d'autres mandataires. Une aubaine lorsque l'on connaît la technicité et les nombreuses pièces à réunir. « Il n'y avait qu'un seul logiciel sur le marché, très cher et pas performant. » En attendant, l'équipe travaille sur un logiciel loué pour l'occasion, loin d'être à la hauteur de la réactivité dictée par les besoins du marché. La réactivité ? Le nerf de la guerre. Chaque semaine, ce sont 150 dossiers qui se retrouvent sur les bureaux des collaborateurs qui automatisent désormais les tâches et accompagnent les partenaires du début jusqu'à la fin. Les adhérents ? Ce sont les entreprises partenaires qui peuvent se connecter sur le logiciel : plombier isolant, chauffagiste, maçon, etc. A ce jour, 200 mandataires ont leur propre accès sur le site internet et proposent la solution à leurs propres clients. « Nous intervenons en aval pour contrôler le dossier auprès de l'obligé ». Parmi ces derniers, Maksyma collabore avec Intermarché, Avia, ou Total. Détail qui a son importance, la prise en charge est gratuite pour le bénéficiaire de la prime.

Ecrit par le 8 avril 2025



Issue d'une famille d'entrepreneurs, Emilie Debris a mis au service de Maksyma ses compétences et son expertise.

### **Un nouveau logiciel plus performant**

L'obtention du prêt permet ainsi à l'entreprise de créer un logiciel adapté et performant et de créer encore des emplois sur le territoire [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#), sur lequel elle est implantée et s'investit auprès des acteurs locaux au quotidien. « Ce logiciel va nous faire gagner beaucoup de temps à travers l'automatisation et la performance des fonctionnalités. Il sera commercialisé en septembre 2022 à d'autres mandataires. Nous avons déjà des demandes de la part d'obligés qui eux-mêmes ont des demandes de la part des mandataires. » Au regard des nombreuses fiches de travaux répertoriées, les ingénieurs auront du pain sur la planche en matière de développement.

### **Ce qui fait la différence ?**

Des procédures simples, un interlocuteur unique, une expertise technique et financière et une veille réglementaire permanente, voilà comment Maksyma est devenue en quelques mois incontournable sur son marché sudiste. « 100% de nos dossiers sont validés par le pôle national. La différence se fait sur le

Ecrit par le 8 avril 2025

terrain, nous écoutons les besoins des clients et nous les accompagnons de A à Z sur les logiciels, les devis, les factures, les mentions obligatoires... » Les primes financent entre 15 et 30% d'un bouquet global de travaux. « Pour l'année 2021, nous avons projeté un financement à hauteur de 25%, qui représente 15M€ de financement d'économie en 2021, tous secteurs confondus. » Autre atout dans la manche, le réseau. La fondatrice peut s'appuyer sur les relations qu'elle a su nouer au long de sa carrière au sein de deux gros délégataires sur ce dispositif.

### **Particuliers, professionnels, collectivités**

Nadine Ondel, anciennement en charge de la communication de la Communauté de communes Pays des Sorgues, en est pleinement consciente : « les process sont toujours plus long à mettre en place dans l'administration ou il n'y a pas d'appel d'offre pour les CEE. Les collectivités ne maîtrisent pas forcément les montages techniques du dossier. Il faut souligner que l'aide est cumulable avec les subventions, ça ne vient pas en remplacement. » Prochaine étape : une formation auprès des élus. « S'ils savaient qu'ils avaient le droit à quelque chose pour chaque ampoule d'éclairage publique ! » Maksyma investit tous les marchés, d'où une rencontre organisée avec la [Chambre des métiers et de l'artisanat du Vaucluse](#). La réglementation autour de la rénovation énergétique des bâtiments est un facilitateur puisque les acteurs sont contraints d'opérer des travaux pour réduire leur empreinte énergétique. Prochaine étape ? Un audit directement chez le particulier pour le conseiller sur ses besoins. Un accompagnement qui a le mérite d'éclairer encore mieux qu'une ampoule saurait le faire.